

Eglise(s) et homosexualité :

Penser de manière œcuménique

**par Martin
HOEGGER,**

*pasteur,
chargé du ministère
de dialogue œcuménique
et interreligieux dans
l'EERV (Eglise Evangé-
lique Réformée
du canton de Vaud)
et accompagnateur de la
Communauté des Sœurs
de St-Loup*

Les questions sur la sexualité sont, dans les Eglises, parmi les plus contestées aujourd'hui. Elles ont un potentiel de division bien plus grand que les questions doctrinales, comme, par exemple, celles qui empêchent une pleine communion autour de la Table du Seigneur. L'étude de la sexualité humaine, très complexe, exige non seulement beaucoup de connaissances dans de multiples domaines, de travail assidu et d'honnêteté intellectuelle, mais aussi beaucoup de sensibilité. En effet, dans le débat sur l'homosexualité sont en jeu non pas des concepts, mais d'abord des personnes.

L'étude de ce thème met en évidence également que l'enjeu ne concerne pas seulement des points de vue divergents sur la sexualité. A l'arrière-plan se trouvent des manières différentes de comprendre l'autorité des Ecritures et son interprétation, l'anthropologie, le sens de la vie chrétienne, les implications du baptême, la nature de l'Eglise et du ministère.

Provoquées par un document du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) invitant à une consultation sur l'accession de personnes homosexuelles au ministère consacré, ces quelques réflexions voudraient mettre en évidence quelques-uns de ces enjeux susmentionnés¹. Je les écris en ayant à l'esprit non seulement l'Eglise

¹ Document consultable sur le site de l'Eglise (www.protestant.ch).

réformée, à laquelle j'appartiens, mais aussi les autres Eglises avec lesquelles je suis en relation, particulièrement dans le cadre du Conseil des Eglises chrétiennes dans le canton de Vaud. C'est pourquoi j'aborderai ces questions en utilisant aussi les outils de la réflexion œcuménique. Avant d'entrer dans cette discussion, je commencerai par un bref aperçu des positions des différentes Eglises au sujet de la consécration des homosexuels à un ministère dans l'Eglise.

I. L'Eglise réformée dans un contexte œcuménique

Si l'on considère uniquement les Eglises réformées en Suisse, on pourrait conclure que la question de la consécration des homosexuels au ministère a reçu une réponse allant dans le sens de l'ouverture. En effet plusieurs synodes cantonaux de la Suisse ont pris une décision favorable.

Cependant, sur le plan de *l'Alliance réformée mondiale*, qui rassemble la moitié des Eglises réformées, la situation est très différente. Il n'y a pas de consensus, si bien que cette question n'a pas pu être discutée en Assemblée. En effet lors de l'Assemblée mondiale d'Accra (2004), constatant la diversité des points de vue des Eglises réformées sur l'homosexualité, le comité exécutif conclut que « nous pouvons au moins nous mettre d'accord qu'il est faux de violer les droits humains pour quelques raisons que ce soit – orientation sexuelle incluse »².

D'autre part, les Eglises réformées sont en lien avec les autres Eglises, dans le Conseil œcuménique des Eglises avec les autres Eglises protestantes et orthodoxes. Dans d'autres lieux – dans le contexte suisse et vaudois en particulier – elles vivent avec l'Eglise catholique et les Eglises évangéliques, dont les prises de position sur la question se signalent par un refus net d'accorder l'ordination à des homosexuels déclarés, tout comme l'Eglise orthodoxe³.

² Ecumenical News International (ENI 04-0496).

³ Pour la position catholique, voir le document « *Considérations à propos de projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles* », Vatican, 2003. Une réponse catholique au mouvement homosexuel américain peut être lue dans les deux livres édités par Christopher Wolfe, *Homosexuality and American Public Life*, Spence, 1999 ; *Same Sex Matters. The Challenge of Homosexuality*, Spence, 2000.

Nous avons analysé les positions de 40 Eglises anglicanes, méthodistes, luthériennes, baptistes et réformées, sur la question⁴. Voici, en résumé, les résultats :

Dans les Eglises réformées, on peut relever les points suivants⁵ :

a) Certaines Eglises – surtout aux Etats-Unis – ont une longue tradition (plus de trente ans) de discussions sur ce sujet. La *Presbyterian Church* et la *Reformed Church in America* continuent à refuser l'accès au ministère à des personnes homosexuelles *ouvertement actives*, tout en accueillant les personnes ayant une orientation homosexuelle dans l'Eglise et en leur proposant un accompagnement pastoral⁶. A ce jour, la majorité des Eglises réformées (dont la plupart n'ont pas encore discuté de la question) se reconnaissent dans cette position.

b) La première Eglise réformée à prendre une décision en faveur de l'ordination d'homosexuels actifs est l'*Eglise unie du Canada* (en 1988)⁷. Elle fut précédée par l'*United Church of Christ* des Etats-Unis, mais avec toutefois une nuance importante : cette dernière estimait que les homosexuels

Pour la position d'une Eglise *orthodoxe*, voir la prise de position de l'Eglise orthodoxe russe après l'ordination d'un évêque homosexuel de l'Eglise épiscopale USA, en www.russian-orthodox-www.church.org.ru/ne311176.htm (consulté le 17.11.2003). Pour la position d'un théologien orthodoxe, on consultera John Breck, *The Sacred Gift of Life. Orthodox Christianity and Bioethics*, St. Vladimir Press, New York, 1998, pp. 108-119. Voir aussi, sous le site www.smichaelsgeneva.org, la position de plusieurs théologiens orthodoxes.

Pour la position de l'*Alliance évangélique romande*, voir le document de travail « Foi chrétienne et homosexualité », CH-Troinex, 2003.

⁴ Martin Hoegger, « *Positions d'Eglises protestantes et anglicanes, membres du Conseil œcuménique des Eglises sur l'homosexualité* », 2003, mhoegger@hotmail.com.

⁵ *Ibid.*, pp. 12-20.

⁶ *Presbyterians and Human Sexuality*, 203rd General Assembly of the Presbyterian Church, 1991, p. 118s. Voir aussi les documents : *Presbyterian social witness policy compilation. Presbyterian Church (USA) and its antecedents (1946-2000)* ; *The Church and Homosexuality*, United Presbyterian Church, 1978 ; *The Position of the Reformed Church in America and Homosexuality*, Occasional Papers of the Historical Society of the Reformed Church in America, Paper n° 5, 1995.

⁷ Déclaration de la 32^e Assemblée, 1988.

« pratiquants » ne pouvaient être ordonnés, mais que « l'orientation sexuelle du candidat ne devrait pas être une raison pour refuser la demande d'ordination »⁸.

c) Récemment, plusieurs synodes cantonaux de la Suisse ont pris très rapidement, en l'espace de deux ans, une décision favorable à la consécration d'homosexuels et à la bénédiction de couples de même sexe (Argovie, Berne-Jura, Schaffhouse, Zurich)⁹. L'Eglise réformée d'Argovie estime que « l'orientation et le style de vie en couple homosexuel sont fondamentalement compatibles avec un service ecclésial dans l'Eglise »¹⁰. La *Uniting Church in Australia* a également pris une décision favorable, après discussion en trois assemblées générales¹¹.

d) Une Eglise, après avoir fait un pas vers l'ouverture du ministère aux homosexuels, a décidé un moratoire de son synode sur la question, pour apaiser les tensions suscitées par ce débat. (Eglise réformée unie dans le Royaume-Uni, assemblée de 2003). D'autre part, plusieurs Eglises sont engagées dans un processus de réflexion sur la question (telle l'Eglise réformée de France¹²).

Autres Eglises protestantes et Eglise anglicane

Alors que la Fédération luthérienne mondiale ne s'est pas encore exprimée¹³, la Conférence méthodiste mondiale a décidé en 2000 de ne

⁸ *That all we may be one : 30 years of United Church of Christ social justice policy statements on lesbian, gay and bisexual concerns* (vol. 1, 1999, vol. 2, 2000).

⁹ M. Hoegger, *op. cit.*, p. 19-22.

¹⁰ *Reformierte Nachrichten* 11.9.2001.

¹¹ Lors de ses assemblées de 1997 et 2000, cette Eglise n'est pas arrivée à prendre une décision. Une résolution fut prise en 2003 (voir note 20).

¹² Voir le dossier de travail sur Internet du Comité permanent luthéro-réformé « Eglise et homosexualité » (2004).

¹³ En 2004, elle a mis sur pied un groupe de travail « *Mariage, famille et sexualité* » (ENI-04-0584).

pas admettre les homosexuels au ministère¹⁴. De même, le conseil de l'EKD (Evangelische Kirche, Deutschland) a pris la position de refuser l'ordination d'homosexuels¹⁵.

Les Eglises aux structures de communion fortes, telle l'Eglise anglicane, ont, de manière générale, pris une position négative. Mais on assiste aussi à de spectaculaires ruptures de communion. Le cas le plus retentissant est arrivé dans l'Eglise épiscopale des Etats-Unis. Alors que les évêques de l'Eglise épiscopale aux USA avaient publié en 1995 un document où les positions traditionnelles sur le mariage et l'ordination étaient réaffirmées¹⁶, en novembre 2003, le diocèse du New Hampshire a ordonné à l'épiscopat, en présence de 50 évêques de la même Eglise, Gene Robinson, un prêtre affirmant publiquement sa pratique homosexuelle.

Depuis cet événement, la communion anglicane traverse la plus grave crise de son histoire. A la dernière Conférence de Lambeth (1998), un de ses principaux moyens de communion, les évêques avaient clairement rejeté l'ordination de personnes engagées dans une union homosexuelle¹⁷.

En Allemagne, la position de l'EKD est battue en brèche par certains synodes et évêques. Le conseil de l'EKD les a condamnés. Des évêques se sont distanciés de leur synode, qui a pris une position autre que celle de

¹⁴ Assemblée de 2000 de la Conférence méthodiste mondiale, cf. *Reformierte Nachrichten*, 12.4.2000.

¹⁵ Document « *Vivre avec des tensions* », EKD, 1996.

¹⁶ *Continuing Dialogue*, un document d'étude sur la sexualité, publié par les évêques de l'Eglise épiscopale, USA (126 p.).

¹⁷ Voici le texte de cette résolution (526 oui, 79 non, 45 abstentions) : « Tout en rejetant la pratique homosexuelle comme incompatible avec les Ecritures, (la conférence) appelle à avoir une relation pastorale empreinte de respect envers toutes les personnes, sans tenir compte de leur orientation sexuelle. Elle condamne la peur irrationnelle des homosexuels, la violence dans le mariage, la banalisation et la commercialisation du sexe. (Elle) ne peut légitimer la bénédiction des unions de personnes de même sexe ni l'ordination des personnes engagées dans ces unions. » Selon R.W. Franklin, « The Historical Background of the Current Situation in the Episcopal Church in the USA » (*Centro Pro Unione*, 2004/66, pp. 3-8) la décision de l'Eglise épiscopale d'ordonner un prêtre ouvertement homosexuel a été rendue possible par le fait qu'aucun organe de communion de l'Eglise anglicane n'a une autorité supérieure dans l'Eglise épiscopale des USA. Ceci tient à des raisons historiques : la guerre avec l'Angleterre au 18^e siècle a conduit cette Eglise à se distancer de l'Eglise d'Angleterre.

l'EKD¹⁸. Inversement, il arrive qu'un(e) évêque prenne ouvertement le parti d'une ordination ou d'une nomination d'un(e) prêtre homosexuel, en rupture avec son synode et avec les autres évêques, comme en Norvège et en Suède¹⁹.

Ces événements posent bien sûr la question de la nature de la communion ecclésiale. Dans le canton de Vaud, l'Eglise évangélique réformée (EERV) vit en communion – imparfaite certes, mais réelle et grandissante – avec les autres Eglises dans différents lieux, dont le Conseil des Eglises chrétiennes dans le canton de Vaud. De plus l'EERV est en communion avec de nombreuses Eglises réformées et d'autres traditions protestantes à travers son Département missionnaire, l'Entraide protestante, la CEVAA (Communauté Évangélique d'Action Apostolique) et d'autres organismes, Eglises qui pour la plupart ont une position traditionnelle sur la question.

Les Eglises sont en chemin, prient et servent le Christ ensemble. Les célébrations œcuméniques à la cathédrale de Lausanne ont été et sont toujours des moments forts de communion. Elles nous engagent. Chaque Eglise doit également rendre compte de ses décisions éthiques en vertu de notre *koinonia* (notre communion en Christ) dans la prière et le service.

¹⁸ En 1997, l'Eglise évangélique luthérienne de l'Elbe du Nord a décidé, par son synode, de permettre la bénédiction des couples homosexuels (77 oui, 7 contre et 11 abstentions), de reconnaître des partenariats durables, qu'ils soient homo ou hétérosexuels, comme des styles de vie acceptables pour des chrétiens (60 oui, 46 non). Deux des trois évêques de cette Eglise ont ensuite usé de leur droit de veto pour empêcher cette décision d'entrer en vigueur. Le Conseil de l'EKD a également condamné la décision de ce synode, qui « s'est distancé du consensus existant dans la communion des Eglises membres de l'EKD ». (ENI 12.3.1997).

¹⁹ La position de l'Eglise de Norvège est que le pastorat est incompatible avec une relation homosexuelle. Mais en 1999, l'évêque d'Hamar décide de rétablir une pasteure, qui avait été démise de sa fonction suite à son mariage avec une autre femme (la loi norvégienne permet le mariage entre personnes de même sexe). En 2000, le Conseil épiscopal d'Oslo décide de nommer dans une paroisse un prêtre homosexuel vivant avec un homme. Dans les deux cas la majorité des évêques de l'Eglise de Norvège (7 sur 11) se sont opposés fermement à ces nominations en rappelant la décision du Synode national : « Des relations maritales entre personnes du même sexe sont contre la parole et la volonté de Dieu... Ceci n'est pas une question de droits humains. Cela ne peut jamais être un droit humain que d'être ordonné prêtre. » (ENI, 19.9.2000). En Suède, une évêque luthérienne, Caroline Krook, a inauguré la fête de la « Stockholm Pride » en réaffirmant sa volonté de bénir les partenaires de même sexe, car un tel « partenariat fidèle et pour la vie est un don de Dieu. » (ENI-04-0516).

Quelle diversité accepter dans le domaine de l'éthique sans que les liens de communion soient blessés, voire détruits ?

II. Lieux théologiques de la réflexion œcuménique

Avant d'aborder la question sensible de l'orientation et de la pratique sexuelles, la démarche œcuménique l'inscrit dans un cadre théologique et éthique plus large. Ce cadre devrait permettre aux Eglises de parvenir à certaines convergences. Il s'agit des domaines de l'anthropologie, de la christologie, de la sotériologie et du ministère.

a. Anthropologie théologique selon Genèse 2

L'homosexualité pose la question de la signification de l'anthropologie : « *homme et femme créés à l'image de Dieu* ». Or, *Foi et Constitution* vient de proposer dix affirmations sur l'anthropologie théologique. Nous les résumons en note²⁰, estimant qu'elles constituent un bon point de départ pour une réflexion œcuménique.

²⁰ Cf. <http://www.wcc-coe.org/wcc/what/faith/kuala-docs.html>. Consulté le 31.8.2004.

- a) Selon la conception chrétienne, on ne peut définir la nature humaine sans se référer, à la fois, à « l'image de Dieu » dans toute l'humanité et à l'expression paradigmatique de la véritable humanité en la personne de Jésus de Nazareth.
- b) Reconnaître l'image de Dieu dans chaque personne humaine et dans toute l'humanité, c'est souligner le caractère essentiellement relationnel de la nature humaine et c'est affirmer à la fois la dignité, la potentialité et la créativité de chaque personne ainsi que le fait que chaque être humain est une créature, avec sa finitude et sa vulnérabilité.
- c) Reconnaître l'expression paradigmatique de l'humanité en la personne de Jésus de Nazareth, dont les chrétiens confessent qu'il est en même temps pleinement homme et pleinement Dieu, c'est souligner que l'authentique humanité (nature humaine) s'exprime le plus clairement lorsque l'on vit concrètement l'amour kénotique (qui se dépouille lui-même). Les êtres humains sont créés pour aimer et être aimés de façon désintéressée.
- d) L'image de Dieu est une caractéristique irrévocable de l'authentique nature humaine mais elle est inévitablement affectée par le péché individuel et collectif.
- e) Le péché est une réalité que l'on ne peut ni ignorer, ni minimiser : en effet, il amène l'humanité à s'affranchir de sa relation à Dieu, et il est aussi la cause des fractures qui se produisent dans le monde, entre les communautés et entre les membres de ces communautés.
- f) Pourtant, le péché ne prévaudra pas à la fin sur l'humanité et, ultimement, il ne peut ni pervertir, ni fausser ni détruire l'authentique nature humaine.

Hommes et femmes créés à l'image de *Dieu* : un Dieu qui se révèle être *Trinité*. La vie de la Trinité s'exprime dans des relations entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Créé à son image, l'être humain est donc avant tout un être de relations. Il fait partie d'un réseau de relations.

Dans le récit des origines, la création de l'être humain à l'image de Dieu, « masculin et féminin », est l'expression d'un ordre anthropologique fondateur. La communion entre l'homme et la femme, dans leur différenciation sexuelle, est un des lieux privilégiés où se manifeste la ressemblance avec la Trinité, communion de personnes.

Dans la plénitude des temps, à Cana, Jésus, l'homme-Dieu, est présent au milieu d'un homme et d'une femme qui s'engagent l'un envers l'autre dans le mariage. Sa présence sanctifie le couple. Il rappelle aussi la création de l'homme et de la femme à l'image de Dieu et l'institution du mariage.

Certaines Eglises estiment que les relations stables et affectueuses entre homosexuels expriment également l'image de Dieu. Ainsi la *Uniting Church in Australia* décida de reconnaître que dans les questions d'éthique sexuelle, il y a « deux positions mutuellement exclusives » :

a) ceux qui estiment que « le célibat en étant seul et la fidélité dans le mariage » est une norme fidèle de l'éthique sexuelle chrétienne. Cette position est soutenue par la majorité des Eglises²¹.

- g) Par sa vie, sa mort et sa résurrection, Jésus de Nazareth, seul être humain à avoir véritablement vécu sans péché, restaure l'humanité essentielle, il est source de vie nouvelle et apporte l'espérance qu'un jour il n'y aura plus ni inhumanité, ni injustice, ni souffrance.
- h) En tant qu'elle est Corps du Christ, l'Eglise est appelée à être le signe et l'avant-goût de notre unité avec Dieu et les uns avec les autres.
- i) Les êtres humains sont créés pour être en relation non seulement avec Dieu et les uns avec les autres mais aussi avec l'ensemble de la création. Cela implique que tous doivent assumer, en coopération, la responsabilité de l'ordre créé et entretenir avec lui des relations de partenariat, en utilisant de façon équitable les ressources physiques, l'environnement naturel et les autres créatures vivantes.
- j) L'humanité trouvera son accomplissement ultime, avec l'ensemble de l'ordre créé, lorsque Dieu amènera toutes choses à la perfection en Christ.

²¹ Le *Dictionary of the Ecumenical Movement* (Article *Homosexuality*) résume ainsi cette position majoritaire : Alors que, pour les tenants de la position homophile, il est immoral et légaliste de nier l'expérience de l'amour dans des relations homophiles (une telle relation d'amour va jusqu'à être considérée comme une indication du salut à l'œuvre), les tenants de la position traditionnelle estiment que, si Dieu est amour, cela ne veut pas dire que l'amour est Dieu. Ce n'est pas du légalisme mais de

b) ceux qui estiment que des « relations justes » constituent cette norme.

Par relations justes, on entend : honnêteté, confiance, fidélité, égalité, vulnérabilité, liberté et responsabilité, établir des limites, maîtrise de soi, donner et recevoir de l'affection et du plaisir, communiquer ses besoins et sentiments, patience, découvrir l'intimité²².

La question est de déterminer si une relation juste avec Dieu et avec son image (l'être humain) peut être pleinement vécue dans une relation homosexuelle, d'où l'altérité sexuelle est absente. Voilà une question qu'on ne peut passer sous silence, tant la force de la parole « *homme et femme, à son image, il les créa* » est puissante dans la tradition chrétienne.

b. Christologie kénotique

et accueil de la personne homosexuelle

En méditant sur le ministère de Jésus, nous découvrons qu'il a accueilli les êtres humains quels qu'ils soient. Il est Dieu entrant dans notre condition humaine (Ph 2,6-8). Il ne recule devant aucune situation, devant aucune personne. Partout il est le Serviteur. Il devient l'ami de ceux qui sont exclus (comme la femme souffrant d'hémorragie, Mc 5,25ss) ou

la sagesse que d'identifier les marques de l'amour, sexualité incluse. L'expérience (même de l'affection dans une relation homosexuelle) ne peut générer des normes éthiques. L'expérience a besoin du discernement moral et spirituel ; elle doit être guidée par la raison, la Tradition et les Ecritures (Genève, COE, p. 542).

²² Sur cette base, l'Eglise « *en cours d'union* » en Australie prit les décisions suivantes sur la consécration de personnes homosexuelles au ministère :

- de reconnaître qu'il existe une variété de conceptions sur l'interprétation de la Bible et sur divers sujets de foi et de pratique, mais d'inviter tous les membres à continuer à collaborer dans cette diversité.
- de s'engager à vivre en paix, malgré ces conceptions différentes.

Les décisions concernant l'ordination au ministère et la nomination de personnes dans des ministères spécifiques ne se font qu'au cas par cas. Elles dépendent d'un large éventail de critères et peuvent inclure des considérations sur la manière dont la sexualité du candidat s'exprime (cf. le site Internet de cette Eglise. En 1997, elle publia un volumineux document d'étude : *Uniting Sexuality and Faith* ; Assembly Task Group on Sexuality). La *Fédération des Eglises protestantes de Suisse* estime aussi que « *Le critère chrétien est amour et responsabilité* : la qualité des relations est le critère déterminant pour la réglementation de la vie en commun, en famille ou en partenariat de même sexe. » (Communiqué du Conseil de la FEPS, 11.3.2002).

rejetés à cause de leur identité ethnique ou de leur comportement sexuel (comme la femme samaritaine, Jn 4,1ss ou la femme adultère, Jn 8,1ss).

Jésus montre en pratique ce qu'est vivre en relation avec Dieu et avec le prochain. Il a toujours vécu dans la communion avec son Père. Son comportement se caractérise par l'ouverture à tous, sans distinction. Son exemple nous appelle à élargir notre compréhension de la relation, à nous ouvrir à tous. Jésus-Christ, vraie image de Dieu, exprime l'authentique humanité et le paradigme auquel chaque chrétien est appelé à ressembler. Christ nous a accueillis, en se vidant de lui-même (Ph 2,7). Le suivre, c'est se vider de tout jugement pour accueillir pleinement l'autre.

Les actes de Jésus montrent que Dieu veut, à travers lui, créer la communauté et la vie. Corps du Christ, l'Eglise est appelée à exercer ce ministère de service, d'accueil, d'accompagnement et de compassion au cœur de notre monde. Cela implique un accueil généreux de la personne homosexuelle. Cela implique également la responsabilité pastorale de l'Eglise d'accompagner les personnes homosexuelles.

Parce qu'elle est le corps du Christ, qui est mort pour tous, qui accueille tous et qui entre dans la souffrance de tous, la vocation de l'Eglise est d'être à côté de tous. Elle ne peut exclure personne qui ait besoin du Christ. L'Eglise doit créer une atmosphère d'ouverture et d'acceptation. Basile le Grand a enseigné que ceux qui ont une responsabilité dans l'Eglise doivent créer un environnement – un *ethos*, « une disposition » – où la culture de l'amour et de la bonté puisse l'emporter dans la communauté et donner lieu à « l'action morale bonne » qui est amour²³. Il faut donc dans l'Eglise susciter des lieux sûrs où l'on peut partager, parler, écouter. Des lieux où les personnes peuvent partager leurs histoires, joies et peines en toute sécurité. L'Eglise est une communauté thérapeutique.

c. Sotériologie, baptême

et vocation adressée à la personne homosexuelle

Le Nouveau Testament ne parle nulle part de l'homosexualité de manière thématique. S'il la mentionne, c'est dans un contexte sotériologique. L'apôtre Paul l'évoque dans trois listes d'attitudes éthiques qui sont contraires

²³ *Ascétiques*, 2,1. Cité en *Face au Sida. L'action des Eglises*, COE, Genève, 1998, p. 49s.

au Royaume de Dieu, c'est-à-dire qui appartiennent au monde ancien. Les ombres de ce monde ancien sont rendues manifestes par le soleil de la révélation de Dieu en Jésus-Christ. Tous sont appelés à se tourner vers ce soleil, à croire à l'Évangile, puissance de vie, de salut, de transformation. (Rm 1,16-2,2 ; 1 Co 6,9-20 ; 1 Tm 1,8-17). Dans la liste de 1 Co 6, l'allusion au baptême est manifeste : « *Vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'esprit de notre Dieu* » (v. 11). La suite du texte est intéressante car Paul y traite de la relation avec notre corps : Paul ne se laissera asservir par rien (v. 12). Le corps n'est pas fait pour l'immoralité, il est pour le Seigneur (v. 13) ; il est promis à la résurrection (v. 14) ; il fait partie du corps mystique du Christ (v. 15) ; il est le temple du Saint-Esprit. (v. 19) ; il ne nous appartient pas, mais à Dieu. Donc le croyant doit mettre son corps au service de la gloire de Dieu, comme son esprit (vv. 19-20).

Les implications éthiques du baptême s'adressent évidemment à tous. Nous avons tous besoin de la grâce de Dieu en Christ. Les personnes avec une orientation homosexuelle sont au bénéfice de la même grâce, à recevoir dans la foi. Elles aussi ont à réfléchir, comme tout baptisé et membre du corps du Christ, au « prix » de cette grâce, à ses conséquences éthiques pour l'intégralité de leur vie. Si le baptême est « l'ordination de tous les chrétiens », à combien plus forte raison, le ministre consacré, qui est appelé à célébrer le baptême et la cène, a-t-il à vivre les implications des sacrements dans tous les domaines. Ceci peut également guider notre réflexion ecclésiale sur la question de la consécration de personnes homosexuelles au ministère.

La vie du chrétien et de l'Eglise est un pèlerinage. C'est un chemin commun fait d'écoute respectueuse, de questionnement, d'échange de dons. Ses expériences et ses rencontres transforment le pèlerin lui-même. L'autre que je rencontre sur mon chemin devient un don, pas une menace ; il a été créé pour moi comme un don ; et moi comme un don pour lui. Je le découvre dans la mesure où je fais le premier pas, où je m'intéresse à lui.

Ceci est valable pour la personne homosexuelle dans l'Eglise.

Or c'est par le baptême que l'on entre dans une communauté qui transcende les frontières d'Eglises spécifiques. Le baptême est à la fois

signe de la grâce et vocation, réponse à donner. La participation à la Sainte Cène actualise à chaque fois la grâce et la vocation de notre baptême. Le baptême a aussi des conséquences pour la vie tout entière, pour la vie ecclésiale, comme pour la vie personnelle et pour l'éthique. Déjà le document de *Foi et Constitution, Baptême, eucharistie, ministère*²⁴ soulignait les implications éthiques du baptême, ainsi que le lien intrinsèque entre le baptême et l'éthique :

« Le Nouveau Testament souligne les implications éthiques du baptême en le représentant comme une ablution qui lave le corps avec une eau pure, une purification du cœur de tout péché et un acte de justification (He 10,22 ; 1 P 3,21 ; Ac 22,16 ; 1 Co 6,11). Ainsi, les baptisés sont pardonnés, purifiés et sanctifiés par le Christ ; ils reçoivent une nouvelle orientation éthique, sous la conduite du Saint-Esprit, qui fait partie de leur expérience baptismale. »

Ailleurs le même document dit :

« En croissant dans la vie de la foi, les croyants baptisés manifestent que l'humanité peut être régénérée et libérée. Ils ont la commune responsabilité, ici et maintenant, de rendre témoignage ensemble à l'Evangile du Christ, le libérateur de tous les êtres humains. Le contexte de ce témoignage commun, c'est l'Eglise et le monde... De même, ils reconnaissent que le baptême en la mort du Christ a des implications éthiques, qui non seulement appellent à la sanctification personnelle, mais aussi engagent les chrétiens à lutter pour que se réalise la volonté de Dieu dans tous les secteurs de la vie (Rm 6,9ss ; Ga 3,26-28 ; 1 P 2,21-4,6) »²⁵.

De ces deux citations, on relèvera que le baptême donne une nouvelle orientation éthique, manifeste la possibilité d'une transformation de la personne et motive le chrétien à rechercher la volonté de Dieu dans tous les domaines de sa vie.

Quand les Eglises sont ensemble pour discerner, elles n'abordent pas de front la question de l'homosexualité, ni celle, d'ailleurs de la sexualité humaine, mais les situent dans un contexte anthropologique, sotériologique et éthique plus large. Ainsi, dans la foulée du document B.E.M., *Foi & Consti-*

²⁴ Le Centurion, Paris, 1982, p. 15.

²⁵ *Ibid.*, p. 18.

tution a organisé la consultation *Devenir un chrétien : les implications œcuméniques de notre baptême commun*²⁶. Dans le chapitre consacré au lien entre le baptême et l'éthique, je relève les points suivants. Le baptême est la source de l'éthique chrétienne ; il conduit à vivre de nouvelles valeurs ; il englobe la totalité de la vie chrétienne ; il appelle à une nouveauté de vie en Christ ; il conduit à la responsabilité envers soi-même et envers les autres ; il est « une ordination » de tous au sacerdoce royal ; l'éthique baptismale est transformative et reliée à la mission de l'Eglise.

d. Ouvrir le ministère aux homosexuels ?

Vocation et collégialité

Au sujet de la **vocation**, le document du Conseil synodal de l'EERV dit : « L'exercice du ministère est avant tout une réponse à un appel du Christ : l'exercice légitime de cette vocation n'est pas invalidé par les comportements personnels ». Cependant si la vocation est « interne », elle est aussi « externe ». Le (la) nouveau (nouvelle) ministre est un don du Christ à son Eglise, mais la consécration au ministère est également une haute responsabilité de l'Eglise. S'il est vrai que Dieu peut appeler au ministère de l'Evangile une personne avec une *orientation* homosexuelle – et cela appartient au mystère de la vocation interne, sur laquelle nous n'avons pas de prise – il n'en reste pas moins que la vocation doit être authentifiée par ceux qui ont été désignés à cet effet dans l'Eglise. La commission de consécration sera donc aussi attentive à ce qu'elle voit et entend, c'est-à-dire aux comportements personnels, au « savoir-être », pas seulement au savoir ou au savoir-faire²⁷. La Réforme a d'ailleurs mis l'accent sur la fidélité

²⁶ Faverges, France, 1997. Document en anglais sur www.wcc-coe.org. Cliquer sur Foi et Constitution.

²⁷ Un exemple de position d'Eglise sur cette question de la vocation et de la consécration au ministère est cette déclaration de la 119^e Assemblée de la Presbyterian Church USA (1979) : « Etre un ministre ordonné, c'est être un instrument humain, touché par le pouvoir divin, mais restant toujours un vase d'argile. Comme le montrent les Ecritures, les ministres sont pour l'Eglise et la communauté un exemple de piété, d'amour, de service et d'intégrité morale. Les ministres ne sont pas libérés d'expressions répétées du péché. Ils ne sont pas non plus libres d'adopter un style de vie de péché conscient et continu. ... Ordonner au ministère un homosexuel qui affirme et pratique (son homosexualité) serait pour l'Eglise un acte en contradiction avec sa vocation

à l'Evangile dans la pensée et dans la *vie*, comme critère essentiel de l'apostolicité du ministère. La vocation est à incarner : « Vous êtes des lettres vivantes », dit l'Apôtre.

« Lettre vivante » – malgré ses limites et faiblesses – le ministre est donc une personne avec qui l'on s'identifie. Il occupe une place symbolique. Sur un plan psychologique, et en particulier à l'âge de l'adolescence où la personnalité se construit, il peut être parfois un modèle d'identification. L'Eglise doit donc se demander si elle est prête à offrir aux jeunes qui ont une identité encore fragile, notamment dans leur identité sexuelle, des modèles d'identification homosexuels. La sagesse invite à la prudence dans ce domaine.

De plus, ce document pose la question de la **collégialité** avec des ministres homosexuels. La consécration fait entrer le nouveau ministre dans une collégialité avec les autres ministres et avec les responsables laïcs²⁸. Comment exercer cette collégialité si « les assemblées et conseils restent libres de leur choix » et peuvent refuser un ministre homosexuel ? Cela implique que certains conseils et assemblées les accepteront et d'autres non, par conséquent on introduit dans l'Eglise un principe de sélectivité, qui est aux antipodes de l'esprit de collégialité.

D'autre part, dans un contexte œcuménique, ces ministres seront amenés à collaborer avec des ministres des autres Eglises, en particulier catholiques, orthodoxes et évangéliques dans le canton de Vaud. Or, vu les positions de ces Eglises sur la question de l'homosexualité, comment pourront-ils être reconnus par ces Eglises ? C'est un obstacle supplémentaire sur le difficile chemin de la reconnaissance mutuelle des ministères.

e. Réflexion théologique et recherche scientifique

Le phénomène de l'homosexualité a fait l'objet de nombreuses recherches dans des domaines aussi variés que les sciences médicales,

dans l'Ecriture... L'homosexuel repentant qui trouve le pouvoir du Christ pour rediriger ses désirs sexuels vers un engagement hétérosexuel dans le mariage, ou qui trouve la force de Dieu pour contrôler ses désirs et adopter un style de vie célibataire, pourra certainement être ordonné, s'il a les autres qualifications requises. » (Cf. M. Hoegger, *op. cit.*, p. 14).

psychologiques, sociales et statistiques. Comment les intégrer dans la réflexion théologique ? On observe deux tendances extrêmes. La première fait simplement l'impasse sur ces connaissances ; la seconde les utilise pour justifier soit la normalité, soit la pathologie de l'homosexualité.

La première attitude me paraît limitative. En tant que chrétiens, confessant que Christ est « Vérité, chemin et vie », nous n'avons pas à négliger la recherche scientifique. En principe, les découvertes de l'activité scientifique n'entrent pas en contradiction avec la vérité révélée dans le Christ. Nous avons à découvrir comment les connaissances provenant de la recherche peuvent nous aider à mieux comprendre la personnalité humaine et sa sexualité. Le défi pour les Eglises est donc non seulement de proposer un enseignement sur la sexualité, mais aussi d'intégrer dans leur argumentation les vues scientifiques modernes et les réflexions sur l'expérience humaine, confiants que si nous cherchons la vérité de l'être humain honnêtement et avec l'aide de l'Esprit saint, nous arriverons à des jugements et à des décisions raisonnables dans bien des cas d'éthique, et sur ce sujet en particulier.

Les études cliniques indiquent que l'homosexualité est conditionnée par de multiples facteurs. La question qui demeure la plus débattue est la relation précise entre l'*inné* (la « nature ») et l'*acquis* (la « culture »), entre la génétique et l'environnement. Lesquels déterminent l'orientation homosexuelle ? Les militants gays et lesbiennes insistent sur la composante génétique pour soutenir la thèse que l'homosexualité est irréversible²⁹. D'autres affirment le rôle de l'environnement, en particulier celui des lacunes familiales. Une position médiane soutient que les facteurs génétiques et hormonaux peuvent *prédisposer* une orientation homosexuelle, sans toutefois la *prédéterminer*. Il y a d'autres facteurs que génétiques – des facteurs

²⁹ Un exemple de recherche scientifique : le neurobiologiste Simon LeVay découvrit que l'hypothalamus des hommes homosexuels est de 1/3 à 1/2 moins grand que celui des hommes hétérosexuels, mais de même taille que les femmes hétérosexuelles. Comme les hommes homosexuels et les femmes hétérosexuelles sont tous deux attirés par les hommes, ceci indiquerait que la taille de l'hypothalamus – qui, entre autres, règle le désir sexuel – est reliée à l'orientation sexuelle. Mais la question de savoir si la taille de l'organe est la cause ou la conséquence de l'homosexualité reste ouverte. (« A Difference in Hypothalamic Structure Between Heterosexual and Homosexual Men », *Science* N° 253 (1991), pp. 1034-1037 ; cf. J. Breck, *op. cit.*, p. 109).

environnementaux – qui conduisent à une telle orientation. L'identité homosexuelle, en effet, se construit³⁰.

Dans d'autres domaines, les études sociologiques ont montré la problématique durabilité du couple homosexuel. Sa réalité correspond difficilement à l'idéal de durée et de fidélité³¹. Sur le plan statistique, certaines sources indiquaient dans la population entre 7 à 10 % d'homosexuels. Mais on a réduit aujourd'hui ces chiffres à 3 % d'hommes et 1,5 % de femmes. Ces chiffres avaient été « gonflés » sans base statistique scientifique³².

Que font les Eglises des résultats de la recherche scientifique ? Voici un échantillon de quelques arguments. Dans un rapport à l'Assemblée de l'*Eglise presbytérienne d'Ecosse* (1983), on recommande de n'entreprendre aucun changement dans l'attitude de l'Eglise envers les pratiques homosexuelles. Tout en concluant que la Bible condamnait les actes homosexuels et l'homosexualité en général et que l'enseignement biblique sur le mariage exclut l'homosexualité comme une position chrétienne possible, on concède cependant qu'une attitude morale serait irrecevable si on pouvait démontrer que l'homosexualité était « déterminée génétiquement comme les cheveux rouges ». Le Rapport de la commission sur la sexualité humaine présenté à la *Conférence méthodiste mondiale* (1990) passe en revue des analyses sociologiques, biologiques et psychologiques, puis conclut ainsi : la science ne permet pas de dire si l'homosexualité est innée ou acquise, ni ne répond à nos questions morales ; la sociologie nous rappelle que le contexte social forme notre sexualité ; la biologie confirme le fait que la sexualité influence

³⁰ Cf. John H. Harvey : « Homosexual Orientation and Genetics », in *Ethics & Medics* 21/5 (mai 1996), p. 1s. Le même auteur fait remarquer que plus de la moitié des vrais jumeaux ne partagent pas l'orientation sexuelle de leur frère ou sœur. Ceci renforcerait l'argument que le développement psychosexuel est modelé, au moins en partie, par l'environnement de la personne. (*The Truth about Homosexuality*, p. 45 ; cf. J. Breck, *op. cit.*, p. 110). Cf. aussi Georges Rekers, the Development of a Homosexual Orientation, en : Christopher Wolfe, *Homosexuality and American Public Life*, Spence, 1999, pp. 62-84.

³¹ Cf. H. Lachenmann, Démythologiser le mouvement gay-lesbien, *Hokhma* 85, 2004, pp. 19ss.

³² *Dictionary of The Ecumenical Movement*, Genève, COE, 2002, p. 541.

tout notre être ; la psychologie nous encourage au développement personnel par rapport à notre sexualité. *L'Eglise presbytérienne du Canada* a également réfléchi sur la place de la science : celle-ci peut aider l'Eglise à réfléchir sur la sexualité, en remettant en question des présupposés culturels, mais elle ne peut dire si certaines formes de sexualité correspondent ou non à la volonté de Dieu³³. Quant à la Compagnie des pasteurs de *l'Eglise protestante de Genève* (1992) – qui avait estimé que le ministère ne devait pas être ouvert aux homosexuels – elle a estimé dans un préavis (1992) que du point de vue psycho-social, l'homosexualité est latente en chaque individu. Toute hétérosexualité peut virer à l'homosexualité ou tout au moins à la bisexualité, et inversement³⁴.

Sur un point, beaucoup d'Eglises ont intégré les résultats de la recherche psychologique, celui de la distinction, basée sur les travaux de Freud, entre *actes* homosexuels et *orientation* homosexuelle. Alors que la Bible et la tradition patristique ne connaissaient pas cette distinction et condamnaient l'homosexualité en bloc³⁵, la plupart des Eglises (à ma connaissance) l'acceptent aujourd'hui. Le document genevois cité ci-dessus présente trois positions ecclésiales : a) celle qui considère l'*orientation* homosexuelle en désaccord avec la volonté de Dieu et le *comportement* homosexuel comme un péché ; b) celle qui refuse de porter un jugement moral sur l'orientation homosexuelle mais estime que le comportement homosexuel est une faute morale (position de la majorité des Eglises) ; c) celle qui accepte à la fois l'orientation et le comportement homosexuels (position du Conseil synodal de l'EERV dans la consultation de 2004).

³³ The Committee on Church Doctrine's Report on Human Sexuality to the 1994 General Assembly.

³⁴ Cf. M. Hoegger, *op. cit.*, pp. 10, 12, 13, 20.

³⁵ Par exemple, les homélies de S. Jean Chrysostome sur Romains 1 (*Homélie 4 sur Rm 1,26-27*) où l'homosexualité est décrite comme « une insanité monstrueuse » et considérée comme une activité purement volontaire, une perversion voulue de l'hétérosexualité. Ces jugements méconnaissent le fait, maintenant avéré, qu'il existe une « orientation » sexuelle qui a des composantes psychologiques et biologiques.

III. Quelques thèmes d'herméneutique œcuménique, en arrière-fond du débat

Il me paraît aussi utile de rappeler, dans le thème qui nous occupe, quelques thèmes d'herméneutique. Les débats gagneraient en sérénité si on gardait à l'esprit ces quelques binômes, dont l'affirmation de l'un au détriment de l'autre peut conduire à des polarisations : individualisation et communauté, fidélité et conciliarité, contextualité et catholicité, éthique et unité chrétienne, confrontation et consensus.

a. Individualisation et communauté

Par la mondialisation, le tissu social se fragmente, ce qui a comme conséquence que toutes les questions éthiques sont individualisées :

« Les êtres humains sont considérés comme des individus et non comme les membres d'une communauté, essentiellement concurrents et non pas coopérants, consommateurs et matérialistes plus que tournés vers la vie spirituelle »³⁶.

Dans ce paradigme, l'être humain n'est pas une personne en communion, avec des responsabilités pour que la communauté humaine grandisse dans l'harmonie, mais un individu avec des besoins à assouvir. Emerge alors une sorte de culture propulsée par la mondialisation. Dans le domaine de la sexualité, elle se caractérise par l'individualisme et la privatisation, de plus en plus déconnectée de buts familiaux. Plusieurs facteurs ont contribué à ce rétrécissement : le développement des méthodes de contraception ; l'enracinement de la sexualité dans la seule subjectivité : elle n'est plus gouvernée par des « lois », mais par la réalisation de « besoins » ; la commercialisation du sexe dans le système néo-libéral³⁷ ; les changements rapides dans la famille occidentale : chute de la natalité, augmentation

³⁶ *Faisons route ensemble*. Rapport officiel de la 8^e Assemblée du COE, Genève, COE, 1999, p. 214.

³⁷ Elle est un marché de 10 milliards de dollars aux USA. General Motors, la plus grande entreprise au monde vend chaque année pour 200 millions de dollars de films érotiques à travers Direct TV à 8,7 millions d'Américains. Cf. Frederick S. Lane, *Obscene Profits : The Entrepreneurs of Pornography in the Cyber Age*, New York, Routledge, 2000. (cf. <http://www.nytimes.com/2000/10/23/technology/23porn.html>).

des divorces et remariages, emploi des femmes, mères élevant leur enfant seules, solitude de beaucoup d'adultes. La sexualité est devenue une dimension purement privée qui peut être séparée des autres aspects de la personnalité, famille, profession, relations sociales, économie... Par le biais des puissants moyens de communication, cette culture de la sexualité est propulsée dans le monde entier.

Le phénomène de l'homosexualité, s'il a toujours existé, est aussi à comprendre dans ce contexte de « pluralisme postmoderne », où le choix de l'individu est accentué à tel point que l'on ne distingue plus les points de référence communs. Ce contexte accentue le phénomène. Le mouvement gay et les revendications homosexuelles y contribuent aussi.

Dans cette situation les Eglises ont à rappeler la valeur de l'engagement et de la communion. Il ne s'agit pas de nier la valeur de la liberté personnelle – sans laquelle il n'y a pas de vraie communauté – mais plutôt de reconnaître le principe évoqué par Paul lorsqu'il écrit aux Corinthiens : « Tout est permis, mais tout n'édifie pas. Que nul ne cherche son propre intérêt, mais celui d'autrui » (1 Co 10,23s.)³⁸. La valeur du renoncement, notion anathème pour les promoteurs du néo-libéralisme, est aussi à rappeler. Engagement et amour ne doivent pas être séparés. Aimer Dieu, notre prochain et nous-mêmes signifiera souvent non pas la réalisation de chaque désir ou besoin, mais l'acceptation du renoncement qui est au cœur de la foi chrétienne et de la communion ecclésiale. Paradoxalement, on peut considérer que le débat sur l'homosexualité est une occasion pour réfléchir, plus largement, sur l'anthropologie et sur le sens de la vie chrétienne. Il s'agit aussi de réaffirmer l'enseignement chrétien en opposition au consumérisme et à la commercialisation de toutes choses, selon le credo néo-libéral.

Enfin dans ce contexte de privatisation, rappeler que notre vie tout entière appartient au Seigneur peut devenir vital, comme l'affirmait ce fameux article de la Confession de Barmen en 1934 : « Jésus-Christ a été fait pour nous sagesse, sanctification et rédemption, par Dieu (1 Co 1,30)... Nous rejetons la fausse doctrine de l'existence de sphères de notre vie où nous n'appartiendrions pas à Jésus-Christ, mais à d'autres seigneurs et où nous n'aurions pas besoin de justification et de sanctification par lui ».

³⁸ Cf. Foi & Constitution, *Un trésor dans des vases d'argile*, N° 38.

b. L'interprétation des Ecritures sur l'homosexualité : fidélité et conciliarité

Comment lire la Bible ? Ce point joue un rôle crucial dans le débat sur l'homosexualité. La réflexion œcuménique propose deux critères herméneutiques principaux dans le discernement et l'expression de la vérité de la foi chrétienne : la fidélité et la conciliarité.

i) La *fidélité* au témoignage des prophètes, des apôtres et des martyrs et à sa cristallisation dans les Ecritures, expressions de référence de la parole de Dieu pour l'humanité entière. Dans la question de l'homosexualité, une nouvelle lecture a été proposée et tend à se populariser dans les Eglises réformées. Elle constate d'abord que l'homosexualité est rarement mentionnée dans la Bible. Et si elle l'est, ce sont dans des contextes différents du nôtre, comme celui de pureté rituelle (contexte périmé, comme le sont les autres lois de pureté, Lv 18 et 20). La Bible ne condamnerait pas l'homosexualité en soi, mais uniquement ses dérives (domination d'une personne sur une autre, comportements violents, absence de respect de l'autre personne du même sexe). La Bible ne parlerait pas de la relation homosexuelle affectueuse et durable entre deux adultes consentants, telle qu'on la connaît aujourd'hui. Ce type d'homosexualité ferait même partie du plan de Dieu pour l'humanité³⁹. Les personnes qui soutiennent cette interprétation veulent le faire en référence fidèle au témoignage biblique.

Ceux qui rejettent cette interprétation se réclament également d'une lecture fidèle des textes, en voyant dans l'homosexualité décrite dans les passages bibliques fondamentalement la même que celle vécue aujourd'hui. Ils estiment que si les auteurs bibliques mentionnent rarement l'homosexualité, c'est parce que les présupposés moraux sur la relation entre l'homme et la femme sont pour eux clairs. Et s'ils en parlent, c'est pour la condamner de manière irrévocable. Les tenants de cette position critiquent la position précédente, qui utiliserait les textes pour prouver son point de

³⁹ Ainsi la 37^e Assemblée Générale de l'Eglise unie du Canada (1998) affirme que « les orientations sexuelles (lesbienne, gay, bisexuelle, hétérosexuelle) sont un don venant de Dieu. Elles font partie de la merveilleuse diversité de la création » (M. Hoegger, *op. cit.*, p. 13).

vue. Ils distinguent entre la bonté de la création divine, à laquelle appartient la sexualité, de l'expérience humaine, traversée par la brisure. Certaines formes de sexualité, même si elles sont plaisantes et affectueuses, peuvent être en dehors de l'intention divine ; la sexualité a besoin d'être réordonnée selon le dessein de Dieu. Si Dieu est amour... l'amour n'est pas forcément Dieu !

ii) La *conciliarité* consiste à être attentif au témoignage actuel de toutes les Eglises locales au sein de l'Eglise universelle. Ici, le problème est celui de la vie conciliaire brisée des Eglises. S'il y a une conciliarité dans l'espace – entre Eglises aujourd'hui – il y a aussi une conciliarité ou une « *œcuménicité dans le temps* ». A diverses époques l'Esprit Saint, qui « conduit dans toute la vérité » (Jn 16,13), donne des lumières de vérité et de sainteté dans toutes les traditions ; il donne au peuple de Dieu de vivre la parole du Christ, le même hier, aujourd'hui et toujours⁴⁰.

Alors que les Eglises protestantes accentuent le premier pôle de la fidélité (pour justifier ou pour rejeter l'ordination des homosexuels), les Eglises catholique, orthodoxe et anglicane soulignent le second pôle de la conciliarité. En fait, il faut tenir ensemble les deux⁴¹. L'Esprit qui parle à travers l'Ecriture aux diverses Eglises aujourd'hui est le même que celui qui conduit l'Eglise à travers le temps. Il ne peut se contredire.

Quelles sont les traces d'une consécration des homosexuels au ministère à travers la conciliarité temporelle ?

Sur ce point, on peut faire une analogie avec la réflexion sur la consécration des femmes aux ministères. Beaucoup d'Eglises réformées l'ont reçue comme un don de l'Esprit Saint⁴². Aujourd'hui, dans le débat sur la

⁴⁰ C'est un des points les plus importants de la théologie œcuménique, affirmé à la Conférence mondiale du COE, à New Delhi, 1961. Cf. *Foi et Constitution* (L. Vischer, éd.), Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1963, pp. 152s.

⁴¹ *Baptême, Eucharistie, Ministère. 1982-1990*. Rapport sur le processus « BEM » et les réactions des Eglises. Paris, Cerf, 1993, p. 164.

⁴² « Ce qui doit nous guider n'est pas seulement la compréhension et la pratique du passé, mais aussi l'Esprit Saint, qui est celui qui nous dirige vers le futur. Nous affirmons que l'Esprit a conduit certaines Eglises, dont la nôtre, à percevoir l'ordination des femmes comme compatible avec l'Evangile et, dans la foi que Dieu peut faire une chose nouvelle, d'accepter l'ordination des femmes comme une partie de la tradition qui continue et se

consécration des homosexuels, certaines Eglises réformées perçoivent que l'Esprit Saint les conduit à lire la Bible de manière nouvelle sur ce thème. Dieu continuerait à révéler plus de lui-même qu'il ne l'avait fait auparavant⁴³. Mais se pose aussi cette question : alors qu'il y a de forts indices dans la tradition apostolique de base en faveur de l'ordination des femmes au ministère, et que les réformateurs avaient envisagé – sans y parvenir – de la réinstaurer (diaconat féminin), trouve-t-on de tels indices en faveur de l'ordination des homosexuels⁴⁴ ?

Plus que jamais, une écoute attentive de la voix du Christ dans l'Evangile et de son Esprit à travers l'histoire de l'Eglise – son Corps – est nécessaire. La question à poser est alors : l'ordination de personnes homosexuelles est-elle non seulement fidèle, mais aussi conciliaire ?

Finalement, il me paraît indispensable que les Eglises soient en relation les unes avec les autres pour le discernement. « L'ouverture mutuelle comporte la possibilité que l'Esprit parle à une Eglise à travers les éclaircissements d'une autre », dit le document *Baptême, Eucharistie et Ministère*⁴⁵. Plus encore peut-être : chaque Eglise doit être consciente de sa tâche fondamentale d'amour (Jn 13) et de réconciliation (Mt 18,22).

développe ». Eglise presbytérienne des USA, *Churches respond to BEM*. III, Genève, WCC, p. 200 ; « L'ordination des femmes est un don de l'Esprit Saint », dit aussi l'Eglise réformée unie de Grande Bretagne ; *ibid.*, I, p. 107.

⁴³ Par exemple la *United Presbyterian Church* (USA) déclare lors de sa 188^e Assemblée, en 1976 : « Nous affirmons à nouveau que chaque personne, sans limitation, est l'objet de l'amour et de la grâce de Dieu en Jésus-Christ. C'est seulement en traitant le sujet de l'homosexualité avec amour, compassion, prière et honnêteté que notre Eglise peut continuer dans sa grande tradition réformée. Parce que Dieu continue à révéler plus de lui-même et de sa volonté à chaque époque, nous ne croyons pas qu'une position prise à une époque présente la compréhension définitive de sa parole pour l'Eglise. Nous savons qu'il y a toujours plus de lumière qui filtre de la Bible par l'œuvre de l'Esprit Saint (Jn 16,12s). Cependant, dans la vie de l'Eglise d'aujourd'hui, il est nécessaire, comme dans le passé, de formuler une compréhension de la volonté de Dieu pour conduire son peuple dans les vrais problèmes qu'il affronte. » (cf. M. Hoeger, *op. cit.*, p. 14).

⁴⁴ En consultant les sources patristiques, la réponse est clairement NON. Le Canon apostolique 61 de S. Basile exclut les homosexuels, comme les adultères, des rangs du clergé. Pour d'autres textes patristiques, cf. John Breck, *op. cit.*, p. 109s.

⁴⁵ *Baptême, Eucharistie et Ministère*, Paris, Le Centurion, Presses de Taizé, 1982, Ministère, N° 54.

c. Eglise locale et universelle : contextualité et catholicité

L'Eglise est tout à la fois locale et universelle. L'interprétation de l'Evangile doit être pertinente pour des communautés de croyants particulières dans des *contextes* particuliers, afin de remplir une fonction à la fois pastorale et prophétique. Le contexte européen ou américain n'est pas le même que celui de l'Afrique ou de l'Asie. Alors que les homosexuels sont encore rejetés, voire emprisonnés dans certains pays, chez nous les Eglises doivent répondre au défi lancé par le mouvement gay et les sciences sociales, psychologiques et biologiques. Elles comprennent leur fidélité à l'Evangile comme une vocation d'accueil et d'accompagnement de tous. Certainement, toutes les Eglises ont à se repentir d'attitudes de jugement et d'exclusion à l'égard des homosexuels dans le passé, qui étaient une contrefaçon de l'Evangile de la miséricorde.

Toutefois la contextualité ne va pas sans la catholicité. Car l'Eglise est à la fois une réalité locale et universelle. Elle est un corps un et divers. Ici intervient la notion d'*universalité* ou *catholicité*. « L'Eglise évangélique réformée se reconnaît en communion avec l'Eglise universelle », disent les principes constitutifs de l'EERV⁴⁶. C'est dire que notre Eglise se définit aussi par rapport à un ensemble plus grand qu'elle. Les Eglises sont toujours exposées à s'enfermer dans une réalité donnée et à oublier la dimension plus large de l'Eglise universelle. La catholicité permet aux communautés de se délivrer mutuellement du danger de se laisser aveugler ou emprisonner par un contexte donné ; elle leur permet d'incarner, par-delà la diversité des contextes, la solidarité qui constitue l'une des marques distinctives de la *koinonia* (communion) chrétienne⁴⁷.

⁴⁶ Version du 5 juin 2004 des nouveaux « Principes constitutifs ».

⁴⁷ *Un trésor dans des vases d'argile. Outils pour une réflexion œcuménique sur l'herméneutique*. Foi et constitution, Document N° 182, Genève, 1998, § 43-48 : « Les nombreuses communautés chrétiennes locales de par le monde, chacune dans son propre contexte, se comprennent comme des incarnations de l'Eglise universelle une. Elles sont profondément liées les unes aux autres, en raison de leur relation à Dieu par Jésus-Christ. Elles forment une seule famille, parce qu'elles sont nées d'eau et d'Esprit (Jn 3,5). Pour l'apôtre Paul, cette unité s'enracine dans la personne de Jésus. C'est pourquoi il interpelle les Corinthiens, leur demandant d'éviter les querelles partisans : 'Le Christ est-il divisé ?' (1 Co 1,13). Plus loin, dans la même épître, Paul compare les communautés chrétiennes aux membres d'un corps : chacun a besoin des autres et aucun d'eux n'a un statut particulier qui le rendrait supérieur aux autres

En ce qui concerne la question de l'homosexualité, la catholicité conduit à s'intéresser à ce qui se vit dans les autres communautés, sur un plan local et sur le plan plus vaste de l'Eglise universelle. Quelles sont les positions des différentes Eglises ? Quelle est leur lecture des textes bibliques ? Comment les homosexuels sont-ils accueillis et accompagnés ? Sont-ils consacrés ou non au ministère ? On court toujours le risque de considérer son propre contexte comme étant normatif. Les contextes sont différents et l'on ne peut imposer ce qui se vit dans une Eglise à une autre. L'ouverture à la catholicité est un critère important pour le discernement.

Par exemple, certains états ont donné la possibilité à des personnes de même sexe de contracter des unions civiles, qui leur accordent certains avantages juridiques. Alors que certaines Eglises protestantes en Europe soutiennent cette possibilité⁴⁸, les Eglises protestantes du « Sud », de même que les Eglises catholique et orthodoxe, ainsi que les Eglises évangéliques-pentecôtistes les rejettent énergiquement⁴⁹. A ce sujet, la question du rapport

(cf. 1 Co 12,12-26). Cette unité et cette diversité des communautés chrétiennes proviennent toutes deux du Saint-Esprit. C'est l'unique et même Esprit qui accorde la merveilleuse diversité des dons et des ministères (cf. 1 Co 12,1-11). »

⁴⁸ Comme le Conseil de la FEPS, qui approuve la reconnaissance juridique des partenariats enregistrés pour couples de même sexe (Communiqué du Conseil, 11.3.2002). Sa prise de position a quatre moments :

- *Accepter la réalité* : dans la question des partenariats pour couples homosexuels, « il ne s'agit pas de morale individuelle, ni de considération personnelle, mais d'organiser des modes de vie dans une forme juridique donnant un ordre et une structure à la situation effective d'êtres humains. » Une discrimination juridique de tels couples ne peut se justifier.
- *Protéger l'institution du mariage* : il faut absolument conserver une nette différence entre mariage et partenariat de personnes de même sexe.
- *Garantir l'intérêt de l'enfant* : il est exclu que des couples de même sexe puissent adopter un enfant.
- *Le critère chrétien, amour et responsabilité.*

⁴⁹ Notons cependant que certaines Eglises protestantes d'Europe ont aussi rejeté le PACS, tel le Conseil de l'Eglise protestante en Allemagne (EKD). En effet, en 1999, devant le projet du Gouvernement fédéral de légaliser le partenariat homosexuel, l'EKD, ensemble avec l'Eglise catholique romaine, ont déclaré leur ferme opposition : « Le mariage et la famille sont la norme de la vie commune selon la volonté de Dieu » (ENI 9.9.2000). Plus tard, l'EKD s'est opposée à la loi fédérale votée sur le partenariat homosexuel le 1^{er} août 2001, qui donne aux couples homosexuels les mêmes droits que les couples hétérosexuels, sans toutefois permettre l'adoption des enfants (comme aux Pays-Bas et récemment, octobre 2004, en Espagne). L'EKD réaffirma que le mariage doit être protégé et réservé à des couples hétérosexuels. Cependant l'EKD préconise des mesures légales

entre l'enseignement des Eglises et les décisions étatiques se pose avec acuité, quand les valeurs bibliques et traditionnelles des Eglises sont remises en question par les valeurs d'équité et de liberté interprétées dans un cadre post-moderne.

Alors que dans certains contextes, les homosexuels sont discriminés, dans d'autres le mouvement gay a une telle influence qu'il risque de polariser toute la réflexion, voire de l'orienter dans un sens particulier. Dans les deux cas le rappel de la catholicité permet de sortir des ornières. Il faut voir toute la réalité.

d. Positions éthiques et unité chrétienne

Dans un document récent, *Foi et Constitution* rend attentif aux facteurs de division latents dans les prises de position éthiques :

« De plus en plus, aujourd'hui, les prises de position éthiques sont devenues des sources potentielles de division au sein des Eglises et entre elles. C'est là l'une des particularités de la situation œcuménique contemporaine. Un nombre croissant de sujets (y compris ceux qui touchent à la sexualité humaine) ont polarisé les communautés chrétiennes et risquent de porter préjudice aux liens de koinonia qui existent déjà, voire de les détruire. Plus les Eglises se rapprochent d'un accord sur l'ecclésiologie et plus elles se voient mises au défi d'examiner quelles sont les limites tolérables d'une diversité morale compatible avec la koinonia. Pour y parvenir, il est nécessaire de recourir à un dialogue œcuménique permanent, au discernement, au sens des responsabilités et à la charité chrétienne »⁵⁰.

Tel est le cas de la question de l'homosexualité, qui a divisé et continue à diviser chrétiens et Eglises, comme peu d'autres sujets éthiques. L'esprit « d'unité dans la diversité » propre au mouvement œcuménique est ainsi menacé.

Comment aborder ces questions éthiques, qui ont un potentiel schismatique élevé ? Dans le texte qui suit, le Groupe mixte de travail entre le

contre l'homophobie et la discrimination à l'égard des couples homosexuels vivant dans une relation durable. (cf. M. Hoegger, *op. cit.*, p. 8).

⁵⁰ *La nature et le but de l'Eglise : Vers une Déclaration commune*, Genève 1998, N° 117. Document en français sur www.wcc-coe.org. Cliquer sur Foi et Constitution.

COE et l'Eglise catholique romaine indique une voie possible pour surmonter les problèmes : le dialogue !

« A l'intérieur et à l'extérieur des Eglises, on attend de nouveau des communautés religieuses qu'elles donnent une orientation morale sur la scène publique et se sentent tenues de le faire... De pressantes questions morales, personnelles et sociales, cependant, suscitent la discorde entre chrétiens eux-mêmes et menacent de créer de nouvelles divisions à l'intérieur des Eglises et entre elles... Dans une atmosphère de recueillement, où nul ne se sent menacé, le dialogue peut permettre de déterminer précisément quels domaines font l'unanimité et lesquels font l'objet de désaccords et de contradictions, et d'affirmer les convictions partagées dont les Eglises devraient rendre témoignage devant le monde. En outre, il peut permettre de discerner de quelle façon les convictions et les pratiques éthiques se rapportent à cette unité dans la vie morale qui est la volonté du Christ »⁵¹.

Ce texte mentionne, outre la Bible, d'autres sources où les chrétiens peuvent puiser matière à réflexion morale : la liturgie, l'enseignement moral traditionnel, le catéchisme et la prédication, les pratiques pastorales éprouvées, la sagesse tirée d'expériences présentes et passées et les arts de la réflexion et du discernement spirituel. Etant donné la complexité des questions posées par l'homosexualité, il importe de reconnaître que :

« La vision biblique en soi ne livre pas aux chrétiens tous les principes moraux et règles pratiques clairs et nets dont ils ont besoin. Les Ecritures ne résolvent pas non plus tous les cas d'éthique... Il y a néanmoins consensus général sur le fait qu'en étudiant dans le recueillement les Ecritures et les traditions d'interprétation biblique en pleine évolution, en réfléchissant sur l'expérience humaine et en échangeant leurs points de vue en communauté, les chrétiens peuvent parvenir à des jugements et à des décisions raisonnables dans bien des cas d'éthique »⁵².

Il s'agit d'inviter les Eglises à s'engager dans un processus de questionnement mutuel, où on peut distinguer les moments suivants :

⁵¹ « The Ecumenical Dialogue on Moral Issues : Potential Sources of Common Witness or of Division. A Study Document of Joint Working Group of the Roman Catholic Church and WCC, 1, 2-4, *The Ecumenical Review*, vol. 48, N° 2, avril 1996, pp. 144s.

⁵² *Ibid.*, p. 147.

- Chercher à adopter une position commune en interrogeant l'Evangile pour y chercher inspiration morale et discernement.
- Poursuivre le dialogue quand des chrétiens ou des Eglises ne sont pas d'accord sur une position éthique.
- Chercher à discerner quelles positions sont des diversités enrichissantes ou quelles autres se situent en dehors d'une diversité compatible avec la foi apostolique.
- Découvrir s'il est possible d'arriver à surmonter ces divergences et, dans le cas contraire, voir si elles divisent réellement les Eglises.
- Quoi qu'il en soit, les communautés chrétiennes ne doivent pas s'isoler, mais elles sont appelées à rendre compte mutuellement de leurs réflexions et de leurs décisions en matière d'éthique.

Que nous soyons redevables les uns aux autres dans les questions de foi et d'éthique correspond également à un des buts du Conseil des Eglises chrétiennes dans le canton de Vaud intitulé : « Confesser la foi ensemble » :

« Le Conseil demande à l'Esprit Saint le don de la sagesse pour confesser la foi dans la vérité et l'amour, mettre en évidence les diversités, dans la mesure où elles ne sont pas séparatrices, et surmonter les oppositions de doctrine. « Si l'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui la lui donnera » (Jacques 1,4). Quand il existe une menace de division chez ou entre des membres du Conseil pour des questions de foi ou d'éthique, ceux-ci recherchent le dialogue sur ces questions à la lumière de Jésus-Christ qui, en assumant toutes nos divisions sur la Croix, est devenu notre sagesse »⁵³.

Avant que notre Synode ne prenne une position sur une question qui risque d'introduire des divisions en son sein ou avec d'autres Eglises, il faut demander la sagesse qui vient de la Croix. L'Esprit Saint l'accorde dans la mesure où nous lui donnons une place par un dialogue patient et exigeant. Ce qui demande du temps... et un changement de mentalité.

⁵³ Statuts du Conseil des Eglises chrétiennes dans le canton de Vaud, art. 3b.

e. Passer de la confrontation au consensus

Le sujet de la consécration au ministère de personnes homosexuelles continue à être une source de division, d'exclusion, avec des positions inconciliables... mais il sera probablement traité en synode, avec à la fin le couperet du vote majoritaire. Les remous causés par le débat actuel montrent bien les limites de cette méthode de prise de décision. Celle-ci, se fondant sur l'antagonisme et la confrontation, ne permet pas l'approfondissement de la discussion. Or la nature profonde de l'Eglise est d'être un corps – le Corps du Christ. Elle est fidèle à sa nature quand elle se donne le temps d'approfondir en gardant l'unité de l'Esprit (l'amour est patient ! 1 Co 13).

Le débat en cours fait feu de tous les arguments pour emporter la décision, et cela s'accroîtra au fur et à mesure que l'échéance arrivera. Alors que nous devrions nous soumettre les uns aux autres en cherchant quelle est la volonté du Christ, bonne et parfaite (Rm 12,3 ; Ep 5,17).

Le moment n'est-il pas venu d'évaluer la pertinence de la méthode de prise de décision par *vote majoritaire* ? Le Conseil Œcuménique des Eglises vient de décider d'introduire la *décision par consensus* dans ses comités et assemblées. Cette nouvelle méthode remet en question le vote majoritaire, ce qui ne manquera pas d'interpeller toutes les Eglises réformées⁵⁴. Le Conseil des Eglises chrétiennes dans le canton de Vaud a également décidé d'adopter ce mode de prise de décision. Certaines Eglises réformées ont pris aussi ce tournant⁵⁵.

⁵⁴ Voir « La prise de décision par consensus », dans « *Rapport final de la commission spéciale à propos de la participation des Eglises orthodoxes au COE* », Genève, Comité Central du COE, août 2002 (www.wcc-coe.org). Il y a consensus dans l'un quelconque des cas suivants :

1. Tous les participants sont d'accord (unanimité) ;
2. La plupart des participants sont d'accord et ceux qui ne le sont pas estiment que la discussion a été à la fois exhaustive et équitable et que la proposition reflète l'opinion générale des membres présents ; la minorité donne alors son assentiment à la proposition ;
3. Les participants reconnaissent que les opinions divergent et conviennent d'en rendre compte dans la proposition elle-même (et non seulement dans le procès-verbal) ;
4. Les participants conviennent d'ajourner l'examen de la question ;
5. Les participants conviennent qu'aucune décision ne peut être prise.

⁵⁵ Comme l'Eglise « en cours d'union » d'Australie. Le Conseil de l'Eglise protestante d'Allemagne (EKD) le recommande lorsqu'il déclare, suite à des décisions synodales

Un jour ou l'autre nos Eglises réformées, et la nôtre en particulier, devront être confrontées à cette « nouveauté ». Le *Kairos* (« moment favorable » !) n'est-il pas venu de les interpeller ?

La virulence du débat sur la question de l'homosexualité signale qu'il est peut-être temps de travailler à une *réforme* des Eglises réformées (*semper reformanda* !). En effet il faut remettre en cause cette influence du parlementarisme, qui entre en tension avec le discernement ecclésial. Quand une pratique ou une institution n'est plus au service de la communion ecclésiale, il faut avoir le courage de se demander si une réforme n'est pas nécessaire. Certainement, la recherche de consensus prend plus de temps ; elle n'empêche pas notre Eglise d'aller de l'avant, mais elle permettra d'avancer *ensemble*, de « porter les fardeaux les uns les autres », d'approfondir un discernement et de mieux conserver ce bien si précieux de la communion ecclésiale à l'intérieur de l'Eglise et avec les Eglises sœurs.

J'ajouterai encore *un argument interne à la tradition réformée*. Le vote majoritaire ne remonte certainement pas à la Réforme, mais s'est imposé plus tard dans les synodes des Eglises réformées, sous l'influence du système parlementaire, lequel est, comme K.P. Blaser l'a montré, une « entorse à la théologie du synode »⁵⁶. Pratiquer la décision par consensus ne devrait pas être quelque chose d'étrange dans une Eglise réformée, c'est au contraire retrouver des sources réformatrices.

IV. Conclusions

Sur la base de la recherche précédente, je répondrai ainsi aux deux premières questions posées par la consultation en cours du Conseil synodal de l'EERV :

sur la question de la consécration des homosexuels, jugées hâtives, que « l'unité de l'Eglise et la vérité sont perdants lorsque la recherche pour trouver un large consensus est abandonnée et remplacée par des votes majoritaires dans des synodes. » (ENI. 12.3.1997). Sur le consensus, cf. Martin Hoegger, « Le consensus, plus qu'une méthode, une culture ! », *Chrétiens en Marche*, 2005/2.

⁵⁶ Klauspeter Blaser, *Signe et instrument. Approche protestante de l'Eglise*, Fribourg, Editions Universitaires, 2000, p. 150 ; voir aussi Gottfried Hammann, « Synode et synodalité : histoire et enjeux d'un concept ecclésiologique », *Positions luthériennes*, 46/2 (1998), pp. 131-155.

a. Accueil des personnes homosexuelles

Au nom de la christologie et de l'accueil de la personne homosexuelle (IIb), je peux souscrire à la proposition du Conseil synodal :

« L'Eglise est appelée à accueillir et à accepter toute personne sans discrimination de sexe, de race, d'origine, de milieu, d'orientation y compris sexuelle. Elle a pour vocation d'accueillir chacun et de l'aider à vivre sa vie et sa foi dans la fidélité à la parole de Dieu. »

Cette proposition est acceptable dans la mesure où elle invite à accueillir et à accompagner une personne ayant une *orientation* homosexuelle, ou bien une personne ayant une *pratique* homosexuelle désireuse de vivre l'Evangile et de se laisser interpeller par les implications éthiques de son baptême (cf. IIc). Toutefois, je ne pourrais la faire mienne si elle induit également une *légitimation* de la pratique homosexuelle.

b. Présence de pasteurs ou diacres homosexuels dans l'EERV

Le texte proposé sur ce point par le Conseil synodal va beaucoup plus loin. Il ne parle plus d'*orientation* homosexuelle mais légitime l'homosexualité *active et ouverte*. Il dit que « les ministres homosexuels sont admis dans l'EERV », ministres dont le « choix de vie aura été assumé publiquement ; ce choix sera explicité dès les premiers contacts avec un lieu d'Eglise ».

Sur la base d'une interprétation de l'anthropologie théologique (IIa), des implications éthiques du baptême (IIc), de la nature du ministère (IId), des données de la recherche scientifique (IIe), d'une analyse de la société contemporaine (IIIa), de la lecture des textes bibliques dans un esprit de fidélité et de conciliarité (IIIb), en ayant à l'esprit que l'Eglise est à la fois locale et universelle (I, IIIc) et des facteurs de division impliqués dans la consécration des homosexuels *pratiquants et publics*, cette position est, à mon sens, hautement problématique et inacceptable en ces termes.

* * *

18 En vue d'un discernement vraiment ecclésial, nous avons besoin d'approfondir ces questions si importantes. Certainement, ceux qui ont

une autre position que la mienne ont beaucoup à m'apprendre, car ils sont attentifs à d'autres aspects. Mais pour arriver à ce discernement nous avons besoin de temps, de sagesse et de plus de connaissances. C'est pourquoi, je propose que ce sujet soit traité en synode avec la méthode de prise de décision par *consensus* (IIIe).

Que l'Esprit Saint nous inspire humilité et créativité pour nous ouvrir à un vrai discernement ! ■